

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 07 DECEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 059-215902024-20221215-20221207DEL7-DE

| | |
|---------------------------|----|
| NOMBRE : | |
| De conseiller en exercice | 29 |
| De présents | 24 |
| De votants | 29 |
| Pour | 29 |
| Contre | |
| Abstention | |

OBJET :

Fonds de concours « Bas carbone
et Transition Énergétique » de la
MEL

DELIBERATION :

Publiée le 15 décembre 2022

Rendue exécutoire le 15 décembre
2022

Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 15
décembre 2022

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à
la porte de la Mairie ;

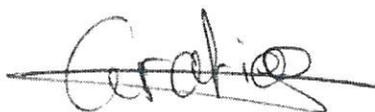
Le : 15 décembre 2022

Et que la convocation du Conseil
avait été faite

Le : 1^{er} décembre 2022

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN



*L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après
convocation légale Salle de la Lucarne, centre Socio Culturel AGORALYS, 120 rue
Delpierre, afin de tenir sa séance plénière, sous la présidence du Maire ;*

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

*Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, DOUCHET Vincent, BOULINGUEZ Jacky, PACCEU
Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME
Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, LEROY Michael,
BEZIRARD Alban, CLOUET Valérie, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine,
LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline,
DASSONVILLE Pierre, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée, LARD Vanessa,*

Etaient excusés avec (ou sans) procuration :

*Me Laetitia PANIEZ, procuration donnée à Me Christelle GRATIEN,
M. Jean-Pierre DUBURCQ, procuration donnée à M. Vincent DOUCHET,
M. François BIERVLIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,
Me Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Annie PREUDHOMME,
Me Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Pierre CAMPHYN ;*

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Pour donner suite à la sollicitation du fonds de concours « transition
énergétique et bas carbone » du patrimoine communal pour l'implantation
d'une centrale photovoltaïque dans le cadre de la réalisation des nouveaux
équipements de la Plaine Sportive (selon la délibération N°20210707DEL5
du 7 juillet 2021), le Bureau Métropolitain de la MEL du 7 octobre 2022 a
décidé de l'octroi d'une aide financière d'un montant maximum de 16.964
€.

Afin de pouvoir bénéficier de cet aide, Monsieur le Maire propose
d'accepter le fonds de concours accordé par la MEL et demande de
l'autoriser à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL.

*Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir
délibéré ;*

*Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir
délibéré ;*

Le Conseil Municipal accepte à **l'unanimité**, le fonds de concours d'un
montant maximum de 16.964 € et autorise Monsieur le Maire ou son
représentant à signer la convention d'attribution entre la commune et la
MEL.

Adopté Pour Ampliation
Le Maire

